

## Conférence Notre-Dame de Québec

20 février 2005

### PÉCHEURS DEMANDÉS

Chers amis, je ne vous cache pas que cette rencontre et le thème qui l'occupe me permettent d'être absous d'une dette à votre égard, une dette d'explication au sujet de la discipline de la pénitence et de la réconciliation que je viens de modifier dans le diocèse, pour ajuster notre pratique du sacrement de pénitence à celle de l'Église universelle. Depuis le 9 février, l'absolution collective a été suspendue partout dans le diocèse et les pasteurs sont tenus d'offrir aux fidèles l'opportunité de célébrer le pardon du Seigneur, soit dans le cadre d'une rencontre individuelle, soit dans le cadre d'une célébration communautaire avec aveu personnel des fautes et absolution individuelle.

Cette décision n'a rien d'exceptionnel. Elle s'inscrit dans un mouvement au Canada où beaucoup de diocèses ayant une pratique beaucoup plus longue de l'absolution collective ont déjà pris des mesures pour rétablir, conformément au *Motu proprio Misericordia Dei* du pape Jean Paul II, publié en avril 2002, la forme ordinaire du sacrement avec aveu personnel des fautes et absolution individuelle. Cette pratique traditionnelle était pratiquement disparue de vastes secteurs de la vie ecclésiale. J'ai voulu attendre d'avoir pris contact avec les prêtres à l'automne 2003 et d'avoir préparé une transition vers un approfondissement ultérieur du renouveau proposé depuis sept ans dans le diocèse. Cet approfondissement passe par le contact personnel du pénitent avec le prêtre, incluant la confession authentique des fautes et la réception d'une parole d'encouragement accompagnant l'absolution des péchés. J'ai la joie d'en expérimenter les fruits lors de mes rencontres avec les fidèles, dans le cadre de l'accueil offert au tout venant deux dimanches par mois, ici même à la Cathédrale. Veuillez croire chers amis que cette décision ne vise pas un retour en arrière mais un complément de la célébration communautaire du pardon.

J'ai reçu beaucoup d'échos de vos réactions, les unes positives, les autres négatives, ces dernières sans doute plus nombreuses mais respectueuses de la décision pastorale qui relève de ma responsabilité de premier pasteur du diocèse. Je vous remercie d'avoir exprimé sincèrement vos sentiments et vos difficultés et en même temps d'accueillir cet appel à une conversion plus profonde. Je suis persuadé que le Dieu de toute grâce bénira notre disponibilité à suivre de plus près le Christ miséricordieux et qu'il nous fera expérimenter plus pleinement la guérison de nos blessures spirituelles de même que la joie d'être réconciliés avec Dieu et avec nos frères et sœurs.

Je crois vous devoir plus d'explications afin de vous aider à mieux comprendre le bien-fondé de la discipline multiséculaire de l'Église. Ma lettre pastorale contient déjà quelques brèves indications mais il convient de les compléter en retournant par exemple à la méditation que j'ai proposée aux prêtres lors de la tournée du diocèse en octobre 2003. Cette méditation sur *La bonne nouvelle de la miséricorde de Dieu*<sup>1</sup> se trouve sur le site Internet du Diocèse de Québec et dans le livre publié en janvier 2004 sous le titre *Dieu plus merveilleux que les rêves*.

Aujourd'hui, dans le cadre du Carême 2005, je poursuis la méditation sur le thème *Mystère pascal et Miséricorde* en contemplant d'abord avec vous le Christ Rédempteur, Médiateur de la Nouvelle Alliance, dans son mystère et son ministère de réconciliation. Nous saisirons mieux, dans sa lumière, que nous sommes appelés à vivre une véritable guérison spirituelle et à donner une réponse adéquate à l'Amour miséricordieux qui nous visite et nous recrée. Enfin, en conclusion, nous verrons comment participer nous-mêmes au ministère de la réconciliation et comment témoigner, en Église, de la Paix retrouvée et de la Bonne Nouvelle de la miséricorde qui est destinée à tous.

---

<sup>1</sup> Cardinal Marc Ouellet, *Dieu plus merveilleux que les rêves*, Ed. Anne Sigier, 2004, 111-123.

## I-A) JÉSUS, REFUGE DES PÉCHEURS ET MEDECIN DES ÂMES

«Aie confiance, mon enfant, tes péchés te sont remis» (Mt 9,2). Dès les débuts du ministère de Jésus, on s'est scandalisé du fait qu'il prétende pardonner les péchés. Jésus répond clairement aux pensées mauvaises qui assaillent le cœur de ses auditeurs: «Eh bien ; afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre autorité pour pardonner les péchés --- il dit alors au paralysé : 'Lève-toi, prends ta civière et va dans ta maison». L'homme se leva et s'en alla dans sa maison.

«La paix soit avec vous !» répète deux fois Jésus à ses disciples lors de sa première apparition le soir de Pâques : «Recevez le Saint Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez» (Jn 20, 23). On se scandalise toujours du fait qu'il ait confié à de pauvres pécheurs, ses disciples, le pouvoir de pardonner les péchés, le pouvoir de lier et de délier. Mais en fait, c'est toujours Lui qui continue à pardonner au nom de son Père en donnant l'absolution par le cœur et la main de ses ministres ordonnés. «Quand le prêtre donne l'absolution, écrit le Saint Curé d'Ars, il ne faut penser qu'à une chose, c'est que le sang du Bon Dieu coule sur notre âme pour la laver et la rendre aussi belle qu'elle était après le baptême...». N'est-il pas triste de se priver d'une telle grâce alors que les besoins de réconciliation sont si criants dans notre société ? Ne pourrions-nous pas faire mieux pour aider les gens qui nous côtoient à découvrir ce trésor caché dans le champ de l'Église ?

L'Évangile montre Jésus à l'œuvre comme médecin des âmes dans de nombreuses scènes de rencontres et de guérisons. Il s'invite chez Zachée le publicain, au grand scandale des pharisiens qui le voient manger avec ceux qu'ils considèrent comme des pécheurs publics. Zachée est touché profondément et il réagit généreusement au geste du Seigneur ; il reconnaît sa culpabilité et il promet même de rembourser au quadruple ceux qu'il aurait injustement dépouillés de leurs biens. Cette déclaration publique dut lui attirer quelque coûteuse réclamation puisque sa réputation de percepteur abusif semblait bien établie. Mais la rencontre personnelle de Jésus avait fait toute la différence. Zachée avait enfin compris le sens de sa vie, auprès de Jésus, il s'était laissé toucher par le Seigneur et il était prêt à payer le prix du rétablissement de la justice à l'endroit des personnes qu'il avait lésées. En réparant les torts qu'il a causés, il prolonge en quelque sorte la confession de ses péchés et le don de la miséricorde dont Jésus lui a fait découvrir la paix et la joie.

Le dialogue de Jésus avec la Samaritaine au bord du puits m'a toujours beaucoup impressionné. C'est une merveilleuse catéchèse biblique qui révèle progressivement l'identité de Jésus en impliquant la personne qui l'écoute. «Si tu savais le don de Dieu», (Jn 4, 10) s'exclame Jésus avant d'amener cette femme à la confession de ses péchés : «Va, appelle ton mari et reviens ici». La femme lui répondit : «Je n'ai pas de mari». Jésus lui dit : «Tu dis bien ; je n'ai pas de mari ; tu en as eu cinq et l'homme que tu as n'est pas ton mari. En cela tu dis vrai». La femme s'étonne d'être découverte et pour ainsi dire «confessée». Elle ne s'en offusque pas mais reconnaît plutôt qu'il est un Prophète. Jésus répond à son tour à l'ouverture de cette Samaritaine en confessant son identité messianique. Et alors, laissant sa cruche, la femme part annoncer la nouvelle aux gens de son village qui accourent au puits de Jacob : «Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-il pas le Christ ?»

Admirons au passage la pédagogie de Jésus qui entre en dialogue avec ses semblables et qui mène peu à peu les personnes à la découverte de son identité de Messie promis par Dieu : «Je le suis, moi qui te parle» (Jn 4, 26). Un moment-clé de cette révélation est la confession des fautes. Jésus prend l'initiative de confesser les fautes de cette femme, non pas pour l'humilier ou la diminuer mais pour la vérité de leur rencontre. Il déclenche ainsi le processus de conversion, entraînant un dialogue plus profond sur l'adoration du vrai Dieu, qui est couronné par le changement de vie et le témoignage de la femme. Elle abandonne sa cruche, nous dit le texte, et elle part annoncer aux gens de son village la grâce de sa rencontre avec le Christ.

## B) LE CHRIST PÉNITENT FACE AU PÈRE MISÉRICORDIEUX

La scène avec la Samaritaine est symbolique de toute l'existence de Jésus. Il est le Bon Pasteur à la recherche de sa brebis perdue. Ses multiples rencontres et dialogues visent toujours à révéler Qui il est, à provoquer le repentir pour les fautes commises et à consommer l'Alliance que le Père offre généreusement à tous ses enfants bien-aimés, dans son Fils. Dans cette lumière, on peut contempler la croix de Jésus comme la récapitulation de toute sa vie, le moment où il rencontre tous les pécheurs, les libère de leurs péchés et leur donne accès au Dieu de la Nouvelle Alliance, riche en grâces et en miséricorde. La Croix de Jésus est un acte d'infinie charité que le Fils de Dieu offre en notre faveur, une immense supplication qu'il laisse monter vers le Père pour nous obtenir le pardon et même pour excuser nos péchés.

Aelred de Rievaulx écrit : « En entendant cette admirable parole, pleine de douceur, d'amour et d'imperturbable sérénité : *Père, pardonne-leur*, que pourrait-on ajouter à la douceur et à la charité de cette prière ? Et pourtant le Seigneur ajouta quelque chose. Il ne se contenta pas de prier, il voulut aussi excuser ; *Père*, dit-il, *pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font*. Ils sont sans doute de grands pécheurs, mais ils en ont à peine conscience ; c'est pourquoi, *Père, pardonne-leur*. Ils crucifient, mais ils ne savent pas qui ils crucifient, *car s'ils l'avaient su, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire*. C'est pourquoi, *Père, pardonne-leur*. Ils pensent qu'il s'agit d'un transgresseur de la Loi, d'un usurpateur de la divinité, d'un séducteur du peuple. Je leur ai dissimulé mon visage. Ils n'ont pas reconnu ma majesté. C'est pourquoi, *Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font* »<sup>2</sup>

Dans son beau livre sur *la Confession*<sup>3</sup> qui a parfois inspiré le pape Jean Paul II, Adrienne von Speyr écrit qu'à la croix le Christ confesse en toute vérité le péché du monde et il reçoit du Père, à Pâques, l'absolution des péchés pour toute l'humanité. C'est pourquoi il peut disposer de l'absolution et en confier le ministère à ceux qu'il a choisis à cette fin. Cette vue profonde mérite d'être méditée pour mieux comprendre la portée du mystère pascal du Christ.

En allant à la Croix par obéissance au Père, le Christ accepte de prendre sur lui le péché du monde et de le confesser devant le Père, pour nous, en exprimant à la fois notre peine, notre repentir et notre volonté de réparer le manque d'amour qui blesse le cœur de Dieu. En retour, le Père octroie l'absolution générale du péché du monde en ressuscitant le Christ d'entre les morts, le jour de Pâques, par la puissance de Son Esprit. Il confirme et certifie ainsi son Amour pour son Fils bien-aimé. Il déclare que le Christ a vraiment obtenu, par son sacrifice d'expiation, la rémission des péchés et qu'il apporte au monde entier un nouveau pacte d'Amour et de Paix dont l'Église est la messagère et le sacrement. Bref, le mystère pascal du Christ opère le salut du monde en fondant la Nouvelle Alliance, le Nouveau Pacte d'Amour entre Dieu et l'humanité.

Quand nous contemplons le mystère pascal du Christ, nous voyons l'homme Jésus persécuté et subissant, comme presque tous les prophètes, le rejet de ses contemporains. Comme un Agneau mené à l'abattoir, il est condamné à mourir sur une croix infâme réservée aux criminels, d'où il est ensuite décloué et mis au tombeau. Au séjour des morts il atteint la pleine vérité de son incarnation en expérimentant jusqu'au bout tous les états de la condition humaine, incluant l'état de cadavre, l'être mort parmi les morts. Il est descendu aux enfers, nous dit le Credo. Quel mystère insondable ! Le Fils de Dieu descend au royaume des morts pour prendre possession de ce royaume dont il est le Seigneur à cause de l'accomplissement de sa mission : l'œuvre de sa passion et de sa mort, son obéissance d'amour jusqu'à l'extrême qui réconcilie le monde avec Dieu et qui ouvre donc l'accès de la vie éternelle. Je reviendrai un jour sur ce profond mystère de la descente du Christ aux enfers, car notre monde a bien besoin de méditer ce mystère pour retrouver le sérieux de la vie et de la mort avec le fondement de la véritable Espérance. Pour l'instant je me limite à survoler ce mystère qui est un événement de salut, une des grandes merveilles de la miséricorde divine.

<sup>2</sup> Aelred de Rievaulx, *Aimez vos ennemis*, dans *Le miroir de la charité*. Livre des Heures, II, 86.

<sup>3</sup> Adrienne von Speyr, *La Confession*, Lethielleux, Culture et Vérité, 1988.

Pour notre propos d'aujourd'hui qui est la discipline pénitentielle de l'Église, je retiens de la contemplation du mystère pascal du Christ l'idée fondamentale de la Nouvelle Alliance, dont les préceptes ne sont pas écrits sur la pierre mais bien dans les cœurs, en vertu de la rédemption opérée par le Christ. L'amour rédempteur du Christ répond au Père pour nous, en notre nom, à notre place et il nous rend capables d'y participer et de vivre heureux dans ce pacte d'amitié avec Dieu qui a saveur d'éternité. Il importe que nous le sachions, que nous y adhérions par la foi et que nous manifestations notre accueil et notre gratitude face à la miséricorde de Dieu. Ce que le Christ a fait pour nous sur la croix doit être accepté et ratifié par nous, afin de vivre en vrais partenaires de l'Alliance. D'où l'urgence et l'importance de l'annonce de l'Évangile et de la réponse de la foi. Cette réponse jaillit d'abord du plus intime de chaque conscience, mais elle tend tout naturellement à la vérité visible du sacrement qui témoigne publiquement de notre appartenance au corps du Christ qu'est l'Église. Ne devons-nous pas être, par la confession et l'eucharistie, à la hauteur du don et de l'appel qui nous sont adressés dans le Christ Ressuscité ?

## II- A) LA PRATIQUE ECCLÉSIALE DE LA MISÉRICORDE

«Le Seigneur Jésus-Christ, médecin de nos âmes et de nos corps, Lui qui a remis les péchés au paralytique et lui a rendu la santé du corps (Mc 2, 1-12), a voulu que son Église continue, dans la force de l'Esprit Saint, son œuvre de guérison et de salut, même auprès de ses propres membres. C'est le but des deux sacrements de guérison : le sacrement de Pénitence et l'Onction des malades»<sup>4</sup>.

Au cours des siècles, la forme concrète, selon laquelle l'Église a exercé ce pouvoir reçu du Seigneur, a beaucoup varié. Durant les premiers siècles, la réconciliation des chrétiens qui avaient commis des péchés particulièrement graves après leur Baptême (par exemple l'idolâtrie, l'homicide ou l'adultère), était lié à une discipline très rigoureuse, selon laquelle les pénitents devaient faire pénitence publique pour leurs péchés, souvent durant de longues années, avant de recevoir la réconciliation. A cet «ordre des pénitents» (qui ne concernaient que certains péchés graves) on n'était admis que rarement et, dans certaines régions, une seule fois dans sa vie.

Pendant le VIIe siècle, inspirés par la tradition monastique d'Orient, les missionnaires irlandais apportèrent en Europe continentale la pratique «privée» de la pénitence qui n'exige pas la réalisation publique et prolongée d'œuvres de pénitence avant de recevoir la réconciliation avec l'Église. Le sacrement se réalise désormais d'une manière plus secrète entre le pénitent et le prêtre. Cette nouvelle pratique prévoyait la possibilité de la réitération et ouvrait ainsi le chemin à une fréquentation régulière de ce sacrement. Elle permettait d'intégrer dans une seule célébration sacramentelle le pardon des péchés graves et des péchés véniels. C'est, dans ces grandes lignes, cette forme de la pénitence que l'Église pratique jusqu'à nos jours<sup>5</sup>.

Dans ma lettre pastorale sur la célébration du sacrement, je rappelle qu'à travers les siècles, on discerne la même *structure fondamentale*. « Elle comporte deux éléments également essentiels ; d'une part, les actes de l'homme qui se convertit sous l'action de l'Esprit Saint : à savoir la contrition, l'aveu et la satisfaction ; d'autre part, l'action de Dieu par l'intervention de l'Église. L'Église qui, par l'intervention de l'évêque et ses prêtres, donne au nom de Jésus Christ le pardon des péchés et fixe la modalité de la satisfaction, prie aussi pour le pécheur et fait pénitence avec lui. Ainsi le pécheur est guéri et rétabli dans la communion ecclésiale»<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Catéchisme de l'Église Catholique, 1421.

<sup>5</sup> Catéchisme de l'Église Catholique, 1447.

<sup>6</sup> *Ib.*, 1448.

## B) MAIS POURQUOI INSISTER SUR L'AVEU ?

De toutes les difficultés du sacrement de pénitence, celle qui dérange le plus est l'exigence d'avouer intégralement les fautes commises à un ministre de l'Église. Dans certains milieux, on s'est fait à l'idée que la confession personnelle des fautes est une ancienne forme de pratique pénitentielle, heureusement dépassée par le progrès des temps modernes. On a salué et adopté la forme communautaire avec absolution collective comme étant la solution idéale pour sauver ce sacrement de la crise dans laquelle il semble s'enfoncer irrémédiablement. Cette forme publique n'est-elle pas mieux adaptée à la dimension ecclésiale du sacrement ? Ne correspond-elle pas à une théologie plus évoluée, dans l'esprit du Concile Vatican II ? Ne répond-elle pas aux graves problèmes de l'heure, au besoin d'évangélisation qui ne laisse plus de temps pour passer des heures au confessionnal ? Ne convient-elle pas à la raréfaction du clergé, au vieillissement des prêtres, au choix préférentiel des aînés qui gardent certains mauvais souvenirs de confessions douloureuses, sans oublier les distances à parcourir, les hivers rigoureux, les coûts à payer pour engager des confesseurs occasionnels etc...

On pourrait allonger encore la liste d'objections mais je m'arrête ici pour exposer quelques faits qui illustrent l'importance et la nécessité de l'aveu des fautes. Un prêtre m'avouait récemment qu'il avait accompagné une personne sur son lit de mort. Il avait reçu sa confession et lui avait donné l'absolution pour des choses qu'elle n'avait jamais pu dire lors des célébrations avec absolution collective. Cette personne était heureuse d'être enfin libérée du poids qu'elle portait et d'éprouver la paix profonde que donne le sacrement vécu dans sa forme ordinaire et personnelle. Elle a eu la chance d'avoir un prêtre à son chevet. Combien ne l'ont plus ? Ne vaut-il pas la peine de profiter pleinement de la grâce du sacrement avant le dernier moment ?

Pourquoi l'aveu des fautes ? Dieu ne sait-il pas déjà tout ? A-t-il besoin d'être informé ou de nous humilier pour nous pardonner ? Oui Dieu sait tout, Il est plus grand que notre cœur et il connaît toute chose (1 Jn 3, 20). Il connaît surtout le besoin d'amour des créatures qu'Il a créées pour une vie d'amitié avec Lui. Il sait qu'au cœur d'une alliance d'amour, on veut vivre la transparence de l'amour, au point de reconnaître les manquements d'amour. La réciprocité dans l'aveu de l'amour blessé n'est pas une contrainte extérieure qu'Il impose, c'est une exigence interne de l'amour, que l'expérience des époux confirme aisément.

Quand le Père accueille la confession de son Fils pour tous nos péchés et qu'il l'étreint en le ressuscitant d'entre les morts, il veut que cette étreinte soit sentie par nous, qu'elle soit appropriée par nous, qu'elle nous pénètre jusqu'au fond de l'âme par la puissance du Saint Esprit. La condition de cette rencontre pleine est la participation réelle à la confession du Christ par l'aveu des péchés dans la foi. Il me faut rejoindre le Christ là où il souffre pour moi par amour en portant mon péché et en expiant l'offense à Dieu dont je suis responsable.

Quand je vais à confesse pour dire mes péchés, je vais donc d'abord lui dire merci pour son amour rédempteur qui me libère de telle, telle et telle faute concrète. Le cœur contrit et l'esprit humilié, je vais dire et reconnaître les gestes et les paroles qui ont été cause de ses blessures et qui ont affecté ma relation avec Dieu, avec les autres et avec moi-même. Je vais avouer au médecin des âmes le mal qui m'opprime et qui ne peut être vraiment guéri sans être découvert et traité. Car, comme disait déjà Saint Jérôme, «si le malade rougit de découvrir sa plaie au médecin, la médecine ne soigne pas ce qu'elle ignore»<sup>7</sup>.

«Quand on va se confesser, dit le Saint Curé d'Ars, il faut comprendre ce qu'on va faire. On peut dire qu'on va décloquer Notre Seigneur». On va lui procurer la joie de ne pas avoir souffert pour rien, la joie d'étendre son règne d'amour jusqu'au fond des âmes en les libérant et en recréant la beauté qu'elles avaient à la sortie des fonts baptismaux. «Si tu savais le don de Dieu !» répète Jésus au bord des puits d'eaux mortes de nos vies. Et Saint Paul de reprendre avec passion : «Au nom du Christ, nous vous en

<sup>7</sup> S. Jérôme, *Eccl. 10, 11*. Cc Trente : DS 1680 (CEC 1505)

supplions, laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'avait pas connu le péché, il l'a, pour nous, identifié au péché, afin que, par lui, nous devenions justice de Dieu» (2 Cor 5, 21). Se laisser réconcilier suppose une acceptation réelle et concrète de notre réalité de pécheurs et une volonté de guérir par le recours au médecin et par la pratique du pardon reçu et rendu.

### C) POUR LA SANTÉ SPIRITUELLE ET PHYSIQUE

Cent quarante médecins chrétiens, psychiatres et psychologues, terminèrent un jour un congrès à Paris par une lettre ouverte à leurs patients où ils disaient entre autre : «Moins de médicaments et plus de miséricorde, voilà notre prescription. Faire paisiblement la vérité, pardonner à sa femme, à son fils, à son frère, prendre du temps pour s'écouter soi-même et accepter tel ou tel échec... voilà les ordonnances que nous osons vous faire. Dans certains cas, nous avons constaté que le jeûne et la prière avaient plus d'efficacité que n'importe quel médicament. En particulier, la prière de louange, celle qui consiste à se décentrer de soi-même pour se tourner vers ce Dieu qui est Père *et qui nous ouvre dans la joie aux véritables dimensions de la vie*»<sup>8</sup>.

Le problème de l'Église aujourd'hui, ce n'est pas le manque de prêtres, ni la crise des vocations, ni l'influence négative des médias, ni le manque de disponibilité des confesseurs. Le problème de l'Église, c'est le manque de pécheurs. Le manque de pécheurs. Il n'y a plus de péché, dit-on, donc il n'y a plus de pécheurs. Alors pourquoi le Christ est-il mort sur la Croix et descendu aux enfers? Pour faire un peu de tourisme parmi nous ? Ou bien pour nous guérir et nous engager à guérir nos semblables par l'exercice et le ministère de la miséricorde. «La miséricorde porte son fruit lorsque l'homme aimé jusqu'au pardon devient lui-même miséricordieux», écrit le Cardinal Etchegaray.

*Pécheurs demandés*, ose titrer un petit livre écrit par un de mes amis et que je vous recommande. Bernard Antoun présente le sacrement du pardon comme une thérapie spirituelle dont les effets sont fort bénéfiques pour l'âme, pour l'équilibre psychologique et même pour le corps. Si on se confessait mieux et davantage, je crois sincèrement que les relations humaines gagneraient en qualité et en stabilité, certaines maladies régresseraient, les coûts de la santé seraient moindres pour les individus et pour l'État. Si seulement on se souvenait que le Médecin des âmes nous attend et nous pardonne d'avance, comme le Père du fils prodigue, qu'il veut nous secourir et nous réconcilier avec Dieu, avec les autres, avec nous-mêmes et *même avec la création*, ajoute Jean Paul II, la société serait redevable à l'Église d'une contribution unique et irremplaçable à la santé publique et à la vie sociale.

### III- LE SACREMENT DU PARDON COMME TÉMOIGNAGE ECCLÉSIAL

L'Église a vraiment besoin de pécheurs qui se savent pardonnés et qui le manifestent en se rassemblant joyeusement pour de belles célébrations communautaires. Le diocèse a progressé en ce sens depuis quelques années grâce à des célébrations bien faites qui ont porté des fruits de conversion et de redécouverte de ce sacrement. Il ne faut pas perdre ces acquis mais les consolider. Rencontrer un prêtre dans le cadre d'une célébration communautaire ou peu après, pour compléter la démarche de l'aveu des fautes, ne fera qu'ajouter de nouvelles grâces. Beaucoup de prêtres retraités sont disponibles et désireux de donner un coup de main, si on daigne recourir à leur aide. J'ai déjà pu constater que des solutions originales se dessinent dans les régions plus dépourvues de confesseurs. Il est bon pour les prêtres de se rencontrer et de fraterniser à l'occasion de ces célébrations communautaires où ils s'entraident à bien servir les besoins spirituels du peuple de Dieu. Je les remercie d'y consentir. Je garde un souvenir ému de leur contribution aux rencontres des journées mondiales de la jeunesse où ils ont fait la joie de tant de jeunes qui ont fort apprécié de pouvoir les rencontrer personnellement pour l'absolution sacramentelle.

<sup>8</sup> Cité par Bernard Antoun, *Pécheurs demandés*, Coll. Foi et Vie, Montréal, 2002.

L'expérience des autres diocèses de plus longue pratique de l'absolution collective a montré que la tendance à omettre l'aveu augmente jusqu'à son extinction pure et simple, au détriment de la vérité du sacrement. Cela n'est pas arrivé chez nous et cela n'arrivera pas, car nous veillerons à ce que ce merveilleux sacrement produise tous ses effets, tant au plan personnel pour les pécheurs qui s'en approchent, qu'au plan ecclésial pour le signe qui est donné au monde par l'humble geste de la rencontre d'un pénitent et d'un ministre de Jésus Christ.

Lors du Congrès eucharistique de Guadalajara en octobre dernier, j'ai présidé une célébration pénitentielle au cours de laquelle j'ai entendu les confessions des fidèles après avoir demandé moi-même le premier à un confrère évêque le pardon de mes péchés. Des personnes m'ont dit que ce geste les avait touchées plus que mon homélie, pourtant assez soignée pour la circonstance. Le geste sacramentel et public de la célébration et de la confession porte une grâce pour l'individu qui reçoit le pardon, mais aussi pour l'église et pour le monde qui sont témoins de l'événement. Cette dernière dimension n'est pas suffisamment mise en valeur.

Nous restons souvent prisonniers d'une vue étroite du sacrement de pénitence si nous regardons seulement l'avantage personnel de l'individu qui s'en approche, sans considérer l'effet de grâce sur la communion de l'Église. N'oublions pas la grâce que les autres reçoivent par mon geste. Ils sont alors invités à s'examiner eux-mêmes et peut-être à se repentir. Oui, c'est une grâce de constater que des pauvres publicains se frappent la poitrine à l'arrière d'une Église. Ils nous rappellent la condition pécheuse de toute l'humanité et la réponse de Dieu à son besoin de salut. Le sacrement bien célébré, de façon communautaire ou personnelle, annonce une grâce qui est vécue par des pécheurs comme une grande libération. Destinée à tous et toutes, cette grâce est déjà proclamée par le geste des témoins de la miséricorde qui osent s'avouer humblement pécheurs, contribuant ainsi à faire avancer la cause de l'Évangile et l'avènement du Royaume.

## **CONCLUSION**

Pécheurs demandés ! Le sacrement de pénitence et de réconciliation communique la grâce du mystère pascal de Jésus Christ à celui ou celle qui confesse ses péchés selon la forme établie par l'Église. En communion avec le Saint Père, avec la conférence épiscopale canadienne et avec le peuple qui m'est confié, j'ai décidé de suspendre l'absolution collective parce que son caractère exceptionnel, clairement réitéré, ne justifie plus son usage dans notre milieu. Je suis conscient du dépassement exigé par cette décision. L'Esprit Saint ne manquera pas de nous éclairer et de nous garder dans l'unité.

Nous sommes toutes et tous invités à un effort de conversion plus profonde pour accueillir pleinement le don de la miséricorde et pour témoigner de notre foi au Christ rédempteur, qui compte sur notre témoignage concret pour annoncer et communiquer au monde les fruits de sa mort et de sa résurrection. Que votre prière s'unisse à la mienne pour que nous accédions ensemble à une communion plus profonde avec Dieu et avec Notre Dame de l'Immaculée Conception, que nous invoquons sous le vocable de *Mater misericordiae*, Mère de Miséricorde.

Pécheurs demandés pour être guéris ! Pécheurs demandés pour être des témoins de Pâques ! Pécheurs demandés pour être des missionnaires de la miséricorde par leur vie ! Heureux les miséricordieux, ils obtiendront miséricorde.

Marc Cardinal Ouellet  
Cathédrale Notre-Dame de Québec,  
20 février 2005